



Réforme des retraites : à haut risque dans la Fonction publique !

Dans le cadre des consultations ouvertes par le Premier Ministre sur la réforme des retraites, la FSU reçue, aujourd'hui 6 septembre, a fait part de ses analyses sur le rapport Delevoye. Elle a exposé ses propositions et exigences pour un système de retraites solidaire assurant un bon niveau de pensions pour toutes et tous mais aussi pour l'ouverture de droits nouveaux (droit des aidants, prise en compte des années d'étude, possibilités de départs anticipés, etc.). Pour la FSU, toute nouvelle réforme des retraites devrait être synonyme d'amélioration du niveau des pensions et du niveau de vie des retraité-e-s. Cela suppose, à l'inverse de ce qui est envisagé, d'augmenter la part d'investissement qui y est consacré et donc de chercher de nouvelles sources de financement.

Au cours de cette réunion, la FSU a fait part de son opposition à un système individuel par points rendant aléatoire le montant des pensions, ainsi que son refus de tout nouveau recul de l'âge de départ à la retraite, que ce soit au travers de la création d'un âge d'équilibre ou au travers d'un allongement de la durée de cotisations.

Elle a réaffirmé son attachement au principe de solidarité intergénérationnelle et au code des pensions, élément constitutif du statut des fonctionnaires. La FSU a insisté sur la baisse prévisible du niveau des pensions des agent-e-s qui pourraient avoir les modalités de calcul des pensions prévues par le rapport en particulier pour celles et ceux ayant peu de primes comme les enseignant-e-s ou encore de nombreux agent-e-s de la fonction publique territoriale.

Dans la période qui s'ouvre, la FSU est déterminée à refuser tout système qui dégraderait le niveau des pension des retraité-e-s et à faire valoir ses propositions pour un système de retraites fondé sur l'emploi, les salaires et une autre répartition des richesses.